



ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE SOCIAL DE MONTBRISON

24 MAI 2024

POUVOIR

Extrait des statuts : « *Chaque membre adhérent dispose d'une voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre auquel il remettra par écrit un pouvoir. Un membre ne peut détenir qu'un seul pouvoir. Les pouvoirs en blanc parvenus au siège de l'Association sont déclarés nuls. »*

**MERCI DE REMETTRE CE COUPON A LA PERSONNE QUI VOUS REPRESENTERA,
AFIN QU'ELLE LE DONNE AU MOMENT DE L'EMARGEMENT.**

*Je soussigné(e)..... adhérent(e) du Centre
Social de Montbrison,*

*donne pouvoir à adhérent(e) du Centre
social de Montbrison pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom
lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024.*

Fait à Le

Signature, précédée de la mention "Bon pour pouvoir"